

Extrait du Procès-verbal des
DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

du 12 décembre 2019 à 19h00

Le 12 décembre 2019, à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la *Communauté de Communes Flandre Lys*, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de communes Flandre Lys sous la Présidence de Monsieur Bruno Ficheux, à la suite de la convocation qui lui a été faite, cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée au siège de la CCFL, conformément à la loi.

Etaient présent(e)s : M Bruno Ficheux, Mme Pascale Algoet, M Michel Dehaene, Mme Doriane Jorisse, M Denis Crinquette, M Joseph Catteau, Mme Rolande Payelleville, M. Jean-Michel Laroye, Mme Catherine Goedgebuer, M Philippe Mahieu, Mme Marie-Thérèse Verhaeghe, M Michel Bodart, Mme Caroline Mouflin, Mme Monique Evrard, M. Jean-Philippe Boonaert, Mme Geneviève Fermentel, M Denis Mouquet, M. Patrick Stevenoot, M. Jacques Hurlus, Mme Anne Hiel, M. Philippe Brouteele, Mme Bénédicte Brouard, M. Joël Duyck, Mme Marie-France CARREZ, M Philippe Kujawa arrivé au point 8, Mme Martine Beuraert, M Bernard Didelot, Mme Delphine Boulenger, M. Franckie Verwaerde, Mme Agnès Grammont, M. Pierre-Luc Ravet, Mme Anne Decoster.

Avaient procuration: M. Claude Beve procuration à Mme Doriane Jorisse
M Michel Dupas procuration à M. Michel Bodart
Mme Nathalie Debaisieux procuration à M. Jean-Philippe Boonaert
M. Philippe Kujawa procuration à M. M. Franckie Verwaerde jusqu'au point 7
M. Jean-Claude Thorez procuration à M. Pierre-Luc Ravet

Absente : Mme Sophie Caron

Absents excusés : M Bernard Cottigny,
Mme Anna Di Penta
M. Jacques Parent

Secrétaire de séance : Mme Geneviève Fermentel

Finances - Décision modificative n°1 budget du port.

Le Vice-Président expose au Conseil :

Il convient de prévoir les crédits permettant l'amortissement du bien parking sur l'exercice 2019.

Il est proposé de :

EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

RAJOUTER des crédits en section de fonctionnement:

- Dépenses, article 6811, code fonction 020 (dotations aux amortissements immobilisations corporelles et incorporelles) : 23 541.94 €

RAJOUTER des crédits en section de fonctionnement:

- Recettes à l'article 7083, code fonction 020 (locations diverses) : 23 541.94 €

FONCTIONNEMENT	dépenses	recettes
6811 (dotations aux amortissements immobilisations corporelles et incorporelles), chap 042	+ 23 541.94	
7083 (locations diverses) chap 70		+ 23 541.94

EN SECTION D'INVESTISSEMENT

RAJOUTER des crédits en section d'investissement:

- Recettes à l'article 28128, code fonction 020 (aménagement et agencement de terrains) :
23 541.94€

RETIRER des crédits en section d'investissement:

- Recettes à l'article 2763, code fonction 020 (créances sur des collectivités publiques) :
23 541.94€

INVESTISSEMENT	dépenses	recettes
28128 (aménagement et agencement de terrains), chap 040		+ 23 541.94
2763, créances sur des collectivités publiques		-23 541.94

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (36 voix pour) la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre
Fait à la CCFL,

Le Président,
Bruno FICHEUX

